

Boxe-Québec : Règles d'identification des athlètes 2022-23

Excellence

Ce sont les athlètes brevetés de niveau élite par Sport-Canada. De plus, exceptionnellement et sur présentation de la justification appropriée au ministère, il pourrait s'agir d'un ou d'une athlète membre régulier de l'équipe canadienne élite.

Élite

De 18 à 40 ans, les boxeurs élités (H-F) ayant accumulés le plus de points au classement. On priorise un athlète par division de poids, sauf dans le cas où l'athlète serait sans opposition dans la province. Cet athlète pourrait être remplacé par un autre classé 2e dans une division de poids donnée, mais qui terminerait avec plus de points au classement. La priorité sera toujours accordée aux champions canadiens élités qui ne sont pas identifiés Excellence.

Les points sont comptabilisés entre le 1^{er} mai et le 30 avril.

	Gants Dorés	Défi des Champions	Championnat canadien
OR	20	20	30
ARGENT	13	13	20
BRONZE	7	7	10
PARTICIPATION	5	5	5

Note 1: Lorsqu'un boxeur remporte une médaille sans opposition, il obtient le même pointage que s'il avait terminé 2e. Ceci a pour but de ne pas trop le pénaliser ainsi que d'éviter que certains se placent volontairement seuls dans une catégorie pour avoir un maximum de points.

Note 2: La division de poids à laquelle appartient le boxeur est celle dans laquelle il aura été inscrit lors du dernier tournoi de l'année auquel il aura pris part.

Note 3: En cas d'égalité, la priorité est accordée au champion canadien, puis au membre de l'Équipe A du Québec. Au besoin, la fiche durant l'année de compétition (du 1er mai au 30 avril) sera le dernier bris d'égalité.

Points bonis : Les membres de l'équipe A du Québec ou de l'équipe nationale qui participent de façon active aux camps d'entraînement provinciaux et nationaux obtiennent 3 points supplémentaires par camp.

Relève

Âgé entre 15 et 25 ans, les autres boxeurs ayant cumulés le plus de points au classement.

Les points sont comptabilisés entre le 1^{er} mai et le 30 avril.

	Gants Dorés	Défi des Champions	Jeux du Canada	Qualifications JV/JR
OR	20	20	30	30
ARGENT	13	13	20	20
BRONZE	7	7	10	10
PARTICIPATION	5	5	5	5

Note 1: Lorsqu'un boxeur remporte une médaille sans opposition, il obtient le même pointage que s'il avait terminé 2e. Ceci a pour but de ne pas trop le pénaliser ainsi que d'éviter que certains se placent volontairement seuls dans une catégorie pour avoir un maximum de points.

Note 2: La division de poids à laquelle appartient le boxeur est celle dans laquelle il aura été inscrit lors du dernier tournoi de l'année auquel il aura pris part.

Note 3: En cas d'égalité, la priorité est accordée au champion canadien, puis au membre de l'Équipe A du Québec. Au besoin, la fiche durant l'année de compétition (du 1er mai au 30 avril) sera le dernier bris d'égalité.

Points bonis : Les membres de l'équipe A du Québec qui participent de façon active aux camps d'entraînement provinciaux obtiennent 3 points supplémentaires par camp.

Espoir

Boxeur de moins de 23 ans ayant effectué un minimum de 3 combats et obtenu au moins une médaille lors d'un championnat provincial. Il/Elle obtiendra cette identification sur demande provenant de son club.

OU

Boxeur ayant remporté la finale régionale des Jeux du Québec ou complété avec succès les tests d'habileté proposés par le directeur technique de la fédération, sous approbation du superviseur régional lors d'un camp reconnu de détection de talent.

OU

Boxeur possédant un passeport de compétition, cumulant un minimum de six mois d'expérience dans un club de boxe et ayant participé à un minimum de 40 rounds de combat simulé.